

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.net

CL 2010/23-EURO
Jun 2010

AUX: Points de contact du Codex
Organisations internationales intéressées

DU: Secrétariat,
Commission du Codex Alimentarius

OBJET: Demande d'informations et d'observations sur: la mise en œuvre du Plan stratégique du Codex 2008-2013; les systèmes nationaux de contrôle des aliments, les Points de contact du Codex et autres structures nationales pour les questions ayant trait au Codex, ainsi que la participation des consommateurs à l'élaboration des normes alimentaires; l'utilisation des normes Codex et textes apparentés aux niveaux national et régional; les questions de nutrition dans la région; et la participation aux travaux du Codex et aux activités FAO/OMS en matière d'avis scientifique

DATE LIMITE: 15 septembre 2010

**OBSERVATIONS
À SOUMETTRE:**

Au:

Secrétariat
Commission du Codex Alimentarius
Programme mixte FAO/OMS sur les
normes alimentaires
Viale delle Terme di Caracalla 00153
Rome (Italie)
Télécopie: +39 06 57054593
Courriel (*de préférence*): codex@fao.org

Avec copie au:

Point de contact du Codex pour la
Pologne
Mme Marzena CHACIŃSKA
Chef du Département de la coopération
internationale
Inspection agricole et de la qualité des
aliments
30 Wspólna Str., 00-930 Varsovie
(Pologne)
Téléphone: + 48 22 623 29 02
Télécopie: + 48 22 623 29 97
Courriel (*de préférence*):
kodeks@ijhars.gov.pl
mchacinska@ijhars.gov.pl

1. En vue de la vingt-septième session du Comité de coordination FAO/OMS pour l'Europe (CCEURO), des informations actualisées depuis la vingt-sixième session du Comité sont demandées sur les points suivants:

- a) mise en œuvre du Plan stratégique du Codex 2008-2013;
- b) systèmes nationaux de contrôle des aliments, Points de contact du Codex et autres structures nationales pour les questions ayant trait au Codex, ainsi que la participation des consommateurs à l'élaboration des normes alimentaires;
- c) utilisation des normes Codex et textes apparentés aux niveaux national et régional;
- d) questions de nutrition dans la région;
- e) participation des pays de la région aux travaux du Codex, (notamment avec l'appui du fonds fiduciaire FAO/OMS visant à renforcer la participation au Codex) et aux activités FAO/OMS liées à la fourniture d'avis scientifiques.

2. Les informations soumises seront rassemblées dans les documents de travail pertinents pour examen par le Comité. Les informations fournies au titre des points b), d) et e) seront transmises à la FAO et à l'OMS pour analyse ultérieure.
3. Les membres du Codex et les observateurs sont invités à soumettre les informations pertinentes à l'aide du questionnaire joint à la présente Lettre circulaire et à les transmettre comme indiqué plus haut. Les membres du Codex et observateurs sont invités à rédiger ces informations de manière claire et concise afin d'en faciliter la traduction et l'examen par le Comité.

QUESTIONNAIRE

Les gouvernements et les organisations internationales admises au statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius sont invités à communiquer des informations, mises à jour depuis la vingt-sixième session du CCEURO, sur les points indiqués ci-après. Les membres et observateurs du Codex sont invités à rédiger ces informations de manière claire et succincte.

PARTIE A – MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE DU CODEX POUR 2008-2013	
i)	<p>Plan stratégique du Codex 2008-2013 Objectif 5: Encourager une participation maximale et efficace des membres Activité 5.5: Renforcer la participation des organisations non gouvernementales aux niveaux international, régional et national <u>Description</u> : Encourager les organisations non gouvernementales à participer aux travaux du Codex aux niveaux national, régional et international. Encourager les membres à établir des structures et des processus de consultation sur les questions traitées par le Codex afin d'assurer la participation active de toutes les parties intéressées.</p> <p>Avez-vous établi des structures et des processus de consultation rationnels sur les questions traitées par le Codex afin d'assurer la participation active de toutes les parties intéressées au processus d'élaboration des normes, en particulier les organisations non gouvernementales?</p>
PARTIE B - SYSTÈME NATIONAL DE CONTRÔLE DES ALIMENTS, POINT DE CONTACT DU CODEX ET AUTRES STRUCTURES NATIONALES POUR LES QUESTIONS AYANT TRAIT AU CODEX, AINSI QUE LA PARTICIPATION DES CONSOMMATEURS À L'ÉLABORATION DES NORMES ALIMENTAIRES	
1. STATUT DU SYSTÈME NATIONAL DE CONTRÔLE DES DENRÉES ALIMENTAIRES	
i)	Structure et organisation des services officiels chargés du contrôle des denrées alimentaires
ii)	Législation et règlements relatifs à la sécurité sanitaire et à la qualité des denrées alimentaires
iii)	Établissement d'accords d'équivalence ou d'autres accords de facilitation du commerce avec d'autres gouvernements
iv)	Activités visant à sensibiliser les consommateurs et d'autres groupes spécifiés aux problèmes de sécurité sanitaire et de qualité des denrées alimentaires
v)	Toute autre information pertinente
vi)	Défaillances identifiées dans le système national de contrôle des denrées alimentaires —Existe-t-il des faiblesses au niveau de l'élaboration ou de la mise en œuvre de la législation et/ou la réglementation nationales; de la structure et/ou du fonctionnement des services d'inspection, de certification, de laboratoires, des organes d'accréditation, etc.?

vi)	Besoins identifiés en matière de renforcement des capacités pour consolider le système national de contrôle des denrées alimentaires – En fonction des faiblesses identifiées, de quelle sorte de renforcement des capacités et/ou de formation est-il besoin pour consolider le système national de contrôle des denrées alimentaires?
2. POINT DE CONTACT DU CODEX, COMITÉ NATIONAL DU CODEX ET AUTRES STRUCTURES NATIONALES POUR LES QUESTIONS AYANT TRAIT AU CODEX	
i)	Activités du Point de contact du Codex et tout changement de coordonnées (si non encore notifié)
ii)	Structure, composition et fonctionnement du Comité national du Codex (ou d'une structure équivalente ou semblable) ou plans visant sa création
iii)	Toute autre information pertinente
iv)	Faiblesses identifiées concernant le Point de contact du Codex, le Comité national du Codex et/ou autres structures nationales pour les questions ayant trait au Codex – La structure ou le fonctionnement de ces organes présentent-ils des faiblesses?
v)	Besoins identifiés en matière de renforcement des capacités pour améliorer le Point de contact du Codex, le Comité national du Codex et/ou autres structures nationales pour les questions ayant trait au Codex – En fonction des faiblesses identifiées, de quelle sorte de renforcement des capacités et/ou de formation est-il besoin pour améliorer la structure et/ou le fonctionnement de ces organes?
3. PARTICIPATION DES CONSOMMATEURS À L'ÉLABORATION DES NORMES ALIMENTAIRES	
i)	Participation des consommateurs aux activités liées au Codex aux niveaux national, régional et/ou international
ii)	Toute autre information pertinente
iii)	Faiblesses identifiées en matière de participation des consommateurs aux activités liées au Codex – Outre les défaillances énumérées au point B.2 iv), existe-t-il d'autres problèmes concernant la structure et/ou le fonctionnement du Point de contact du Codex, du Comité national du Codex et/ou d'autres structures nationales pour les questions ayant trait au Codex qui empêchent une participation efficace des consommateurs à l'établissement des normes Codex aux niveaux national, régional et/ou international?

iv)	Besoins identifiés en matière de renforcement des capacités pour accroître la participation des consommateurs aux activités liées au Codex – compte tenu des faiblesses indiquées, de quelle sorte de renforcement des capacités et/ou de formation est-il besoin pour accroître la participation des consommateurs à l'établissement des normes alimentaires aux niveaux national, régional et/ou international, outre ce qui a été identifié au point B.2 v)?
<p>PARTIE C – UTILISATION DES NORMES CODEX* ET TEXTES APPARENTÉS AUX NIVEAUX NATIONAL ET RÉGIONAL</p> <p>* Le terme "Norme" s'applique aussi aux concentrations maximales (additifs, contaminants, etc.) et aux limites maximales de résidus (pesticides, médicaments vétérinaires, etc.) adoptées par la Commission du Codex Alimentarius.</p>	
i)	Utilisation des normes Codex et textes apparentés aux niveaux national et/ou régional – En outre, comment les normes Codex sont-elles utilisées ou mises en œuvre, par exemple, adoption intégrale, partielle des normes Codex et incorporation dans la législation nationale, comme une base pour établir les règlements nationaux, application des normes Codex uniquement au niveau de l'exportation, etc. Si possible, établir une liste des textes Codex ou d'une partie de ces textes intégrés dans la législation nationale.
ii)	Non utilisation des normes et textes apparentés du Codex aux niveaux national et régional (avec justification le cas échéant)
iii)	Difficultés rencontrées lors de l'utilisation ou de l'application des normes Codex et textes apparentés aux niveaux national, régional et/ou international (y compris les questions d'importation et d'exportation)
iv)	Difficultés rencontrées dues à la non utilisation ou à l'application des normes Codex et textes apparentés aux niveaux national, régional et/ou international (y compris les questions d'importation et d'exportation)
v)	Pertinence des normes Codex et textes apparentés aux fins de l'harmonisation des législations et des règlements, notamment dans la perspective d'une intégration économique
vi)	Tout autre problème concernant la santé et/ou le commerce lié à la normalisation à l'échelle nationale ou régionale
vi)	Moyens identifiés pour renforcer l'utilisation des normes Codex et textes apparentés aux niveaux national, régional et/ou international - Sur la base des faiblesses identifiées, en particulier celles énoncées aux points iii), iv) et vi), avez-vous déterminé des moyens susceptibles de faciliter à l'avenir la mise en œuvre des normes Codex et textes apparentés aux niveaux

	national, régional et/ international, autres que ceux proposés pour les points B.1vii) et B.2v) qui peuvent être utiles?
PARTIE D – QUESTIONS RELATIVES À LA NUTRITION INTÉRESSANT LA RÉGION	
i)	Questions relatives à la nutrition qui se posent dans le pays ou la région, comme l’obésité, les profils nutritionnels et toute décision prise par les pouvoirs publics en ce qui concerne, notamment, l’étiquetage et les allégations nutritionnels
ii)	Toute autre information pertinente
iii)	Besoins identifiés en matière de renforcement des capacités pour améliorer l’état nutritionnel dans la région – Sur la base des problèmes identifiés et des activités de renforcement des capacités et/ou de formation pertinentes déterminées pour le Point B.1vii), de quelle sorte de renforcement des capacités et/ou de formation est-il besoin pour améliorer l’état nutritionnel dans la région?
PARTIE E - PARTICIPATION AUX TRAVAUX DU CODEX ET AUX ACTIVITÉS FAO/OMS LIÉES AUX AVIS SCIENTIFIQUES	
i)	Participation à la Commission du Codex Alimentarius et à ses organes subsidiaires (notamment avec l’appui du Fonds fiduciaire FAO/OMS visant à renforcer la participation au Codex)
ii)	Méthodologie pour la préparation à la participation aux réunions du Codex (priorités accordées aux comités en fonction des besoins du pays, sélection des participants, rédaction et soumission des observations écrites, etc.)
iii)	Suivi de la participation aux réunions du Codex (séances de bilan, participation aux groupes de travail, préparation des prochaines observations, etc.)
iv)	Participation d’experts nationaux et communication de données nationales aux réunions FAO/OMS fournissant des avis scientifiques (JMPR, JEMRA, JECFA, consultations d’experts <i>ad hoc</i> , etc.)
v)	Réseaux d’experts et sources de données sur les études scientifiques relatives à la sécurité sanitaire des denrées alimentaires (intéressant le Codex)
vi)	Toute autre information pertinente

vii)	<p>Expériences positives ou difficultés rencontrées pour la participation aux travaux du Codex et aux activités FAO/OMS liées aux avis scientifiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> * Avez-vous des expériences positives que vous souhaiteriez partager avec la région et qui pourraient servir d'exemple à d'autres pays? * * Avez-vous identifié des faiblesses qui empêchent une participation efficace du pays aux travaux du Codex et aux activités apparentées?
viii)	<p>Besoin identifié en matière de renforcement des capacités pour améliorer la participation aux travaux du Codex et activités apparentées – Compte tenu des activités de renforcement des capacités et/ou de formation énoncées aux points B.1vii) et B.2 v), de quelle autre type de renforcement des capacités et/ou de formation est-il besoin pour améliorer la participation du pays aux travaux du Codex et activités apparentées?</p>